



V.

## DÉPÔT

### DES CONDAMNÉS AUX TRAVAUX FORCÉS

#### DE SAINT-MARTIN-DE-RÉ.

N<sup>os</sup> des tableaux :

- I — Mouvement général d'entrée et de sortie. — Population au 31 décembre 1880.
- bis.* — Départs pour la Nouvelle-Calédonie et la Guyane.
- II — Répartition des condamnés entrés, suivant les juridictions et la pénalité.
- III — Nature des faits ayant motivé la condamnation.
- IV — Répartition par département.
- V — Condamnés étrangers.
- VI — Répartition suivant l'âge.
- VII — — — l'état civil.
- VIII — — — la religion.
- IX — Professions exercées avant l'entrée.
- X — Antécédents judiciaires.
- XI — Parts attribuées sur le produit du travail.
- XII — État de l'instruction.
- XIII — Grâces. — Commutations et réductions de peine.
- XIV — État disciplinaire.
- XV — Maladies.
- XVI — Décès.
- XVII — Aliénés. — Épileptiques. — Suicides.
- XVIII — Industries exploitées.
- XIX — Répartition des produits de la main-d'œuvre.
- XX — Dépenses des condamnés sur leur pécule.
- XXI — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de maladie, etc.
- XXII — Répartition de la population, au 31 décembre 1879, suivant l'état d'occupation, de chômage, etc.

**TABLEAU N° II.**

Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880 suivant la juridiction et la pénalité.

		JUGÉS		CONDAMNÉS	
		par les cours d'assises. . . . .	797		
		par les tribunaux militaires . . . . .	51		
Total . . . . .			848		

**TABLEAU N° I bis.**

Départs à destination de la Nouvelle-Calédonie et de la Guyane.

DATES des DÉPARTS.	NOMS des NAVIRES.	Nombre de condamnés reçus.		Nombre des individus présentés aux commissions médicales.
		En état d'être embarqués.	Définitivement.	
1	2	3	4	5
1880.		402	393	402
12 Avril. . . . .	Le Navarin. . . . .	332	331	332
28 Septemb. . . . .	La Loire. . . . .	1	1	1
8 Juillet. . . . .	Transférés au dépôt d'A. vignon.	14	14	14
8 Août. . . . .		17	17	17
27 » . . . . .		3	3	3
31 » . . . . .		3	3	3
	TOTAUX. . . . .	734	724	734

**TABLEAU N° I.**

Mouvement d'entrée et de sortie des condamnés pendant l'année 1880. Population au 31 décembre 1880.

CATEGORIES.	ENTRÉS PENDANT L'ANNÉE 1880.		SORTIS PENDANT L'ANNÉE 1880.		Population restant au 31 décembre 1879.
	VENANT	de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	de la Nouvelle-Calédonie ou de la Guyane.	des maisons centrales.	
1	3	4	3	4	2
2	6	7	6	7	2
3	1	9	1	9	2
4	1	848	1	848	2
5	1	848	1	848	2
6	1	848	1	848	2
7	1	848	1	848	2
8	1	848	1	848	2
9	1	848	1	848	2
10	1	848	1	848	2
11	1	848	1	848	2
12	1	848	1	848	2
13	1	848	1	848	2
14	1	848	1	848	2
15	1	848	1	848	2
16	1	848	1	848	2
17	1	848	1	848	2
18	1	848	1	848	2
19	1	848	1	848	2
20	1	848	1	848	2
21	1	848	1	848	2
22	1	848	1	848	2
23	1	848	1	848	2
24	1	848	1	848	2
25	1	848	1	848	2
26	1	848	1	848	2
27	1	848	1	848	2
28	1	848	1	848	2
29	1	848	1	848	2
30	1	848	1	848	2
31	1	848	1	848	2
Totaux.	197	825	197	825	197
Total général.	848	848	848	848	848

**TABLEAU N° III. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant les crimes ou délits qui ont motivé la condamnation.**

CRIMES OU DÉLITS.	DÉPORTATION.	TRAVAUX FORCÉS.	TOTAUX PAR CRIME OU DÉLIT.
1	2	3	4
§ 1 <sup>er</sup> .			
Assassinat. . . . .	»	124	124
Empoisonnement. . . . .	»	1	1
Fausse monnaie et contrefaçon de billets de banque. . . . .	»	15	15
Incendie. . . . .	»	86	86
Meurtre connexe à un autre crime ou à un délit. . . . .	»	32	32
Parricide. . . . .	»	5	5
Vol qualifié. . . . .	»	425	425
§ 2.			
Banqueroute frauduleuse. . . . .	»	3	3
Faux en écriture publique. . . . .	»	11	11
Faux en écriture privée. . . . .	»	14	14
Infanticide. . . . .	»	5	5
§ 3 (Divers).			
Néant.			
§ 4.			
Attentat à la pudeur. . . . .	»	70	70
Bigamie. . . . .	»	3	3
Enlèvement de mineurs. . . . .	»	1	1
Meurtre. . . . .	»	20	20
Outrages à des fonctionnaires publics, rébellion, refus d'obéissance militaire. . . . .	»	3	3
Viol. . . . .	»	30	30
§ 5 (Crimes spéciaux).			
Néant.			
TOTAUX. . . . .	»	848	848
EFFECTIF. . . . .		848	848

**TABLEAU N° IV. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant les départements et les possessions françaises où ils ont été condamnés.**

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE.
1	2	1	2
Ain.....	7	<i>Report...</i>	400
Aisne.....	15	Marne.....	20
Alier.....	6	Marne (Haute).....	3
Alpes (Basses).....	»	Mayenne.....	12
Alpes (Hautes).....	2	Meurthe-et-Moselle.....	10
Alpes-Maritimes.....	7	Meuse.....	2
Ardèche.....	8	Morbihan.....	6
Ardennes.....	4	Nièvre.....	2
Ariège.....	»	Nord.....	31
Aube.....	5	Oise.....	13
Aude.....	8	Orne.....	6
Aveyron.....	7	Pas-de-Calais.....	21
Bouches-du-Rhône.....	51	Puy-de-Dôme.....	6
Calvados.....	14	Pyrénées (Basses).....	8
Cantal.....	4	Pyrénées (Hautes).....	2
Charente.....	12	Pyrénées-Orientales.....	6
Charente-Inférieure.....	8	Rhône.....	29
Cher.....	4	Saône (Haute).....	7
Corrèze.....	1	Saône-et-Loire.....	8
Corse.....	8	Sarthe.....	2
Côte-d'Or.....	4	Savoie.....	3
Côtes-du-Nord.....	6	Savoie (Haute).....	3
Creuse.....	3	Seine.....	104
Dordogne.....	5	Seine-Inférieure.....	15
Doubs.....	3	Seine-et-Marne.....	8
Drôme.....	11	Seine-et-Oise.....	13
Eure.....	12	Sèvres (Deux).....	1
Eure-et-Loir.....	5	Somme.....	20
Finistère.....	13	Tarn.....	4
Gard.....	5	Tarn-et-Garonne.....	»
Garonne (Haute).....	7	Var.....	14
Gers.....	5	Vaucluse.....	4
Gironde.....	13	Vendée.....	1
Hérault.....	16	Vienne.....	3
Ille-et-Vilaine.....	19	Vienne (Haute).....	5
Indre.....	2	Vosges.....	5
Indre-et-Loire.....	9	Yonne.....	3
Isère.....	8	Algérie { Département d'Alger.....	14
Jura.....	7	— Constantine.....	20
Landes.....	1	— Oran.....	12
Loir-et-Cher.....	8	Colonies françaises.....	2
Loire.....	19	Armée du Mexique.....	»
Loire (Haute).....	3	Armée d'Italie.....	»
Loire-Inférieure.....	6	Campagne de France 1870-1871.....	»
Loiret.....	10	Tribunaux consulaires dans les	»
Lot.....	2	Echelles.....	»
Lot-et-Garonne.....	8	du Levant.....	»
Lozère.....	1	En mer.....	»
Maine-et-Loire.....	8	Principauté de Monaco.....	»
Manche.....	8		
<i>A reporter</i> .....	400	<b>TOTAL.....</b>	<b>82</b>

**TABLEAU N° V. — Répartition par nationalité, des étrangers entrés pendant l'année 1880.**

DÉSIGNATION DE LA NATIONALITÉ DES CONDAMNÉS.	TOTAL.
1	2
Angleterre.....	»
Autriche.....	»
Belgique.....	14
Danemarck.....	»
Espagne.....	20
États Allemands.....	14
États-Unis d'Amérique.....	»
Grèce.....	»
Italie.....	28
Maroc.....	»
Mexique.....	»
Pays-Bas.....	»
Portugal.....	»
République d'Andore.....	1
Russie.....	»
Suède et Norvège.....	»
Suisse.....	3
Autres pays d'Europe.....	»
Tunisie.....	»
Turquie.....	2
Autres pays du monde.....	»
<b>TOTAL.....</b>	<b>82</b>

**TABLEAU N° VI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant l'âge.**

De 16 à 20 ans.	De 21 à 25 ans.	De 26 à 30 ans.	De 31 à 40 ans.	De 41 à 50 ans.	De 51 à 60 ans.	Total.
1	2	3	4	5	6	7
122	202	168	193	115	48	848

**TABLEAU N° VII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880 suivant l'état civil.**

CÉLIBATAIRES ET VEUFs		MARIÉS		Total.
sans enfants.	ayant des enfants.	avec enfants.	sans enfants.	
1	2	3	4	5
597	29	176	46	848

**TABLEAU N° VIII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant la religion.**

Catholiques.	Protestants.	Israélites.	Mahométans.	Ayant déclaré n'appartenir à aucun culte.	Total.
1	2	3	4	5	6
814	21	2	1	10	848

**TABLEAU N° IX. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, suivant les métiers et professions exercés au moment du jugement.**

MÉTIER ET PROFESSION.	DÉPORTATION.	TRAVAUX FORCÉS.	TOTAL par catégorie et par profession.
1	2	3	4
<b>MÉTIER ET PROFESSIONS.</b>			
§ 1			
Propriétaires, rentiers.....	»	6	»
§ 2 PROFESSIONS LIBÉRALES			
Agents d'affaires, d'assurance, de remplacement, Interprètes, Ecrivains publics.....	»	3	»
Avocats, Officiers ministériels, Clercs.....	»	1	»
Architectes, Peintres, Sculpteurs, Musiciens, Artistes dramatiques.....	»	1	»
Dentistes, Herboristes, Chimistes.....	»	2	»
Dessinateurs, Géomètres, Photographes, Modeleurs.....	»	2	»
Ecclesiastiques, Religieux.....	»	8	»
Etudiants.....	»	»	»
Hommes de lettres.....	»	»	»
Instituteurs, Professeurs.....	»	8	»
Médecins, Chirurgiens, Vétérinaires.....	»	1	»
§ 3			
Employés des services publics.....	»	3	»
Employés de commerce, d'industrie ou de fabrique.....	»	14	»
§ 4 COMMERCANTS, FABRICANTS			
Aubergistes, Logeurs, Cabaretiers, Cafetiers, Brasseurs, Restaurateurs.....	»	3	»
Barbiers, Coiffeurs, Perruquiers.....	»	2	»
Manufacturiers.....	»	»	»
Négociants, Marchands, Commissionnaires en marchandises, Banquiers.....	»	17	»
§ 5 PROFESSIONS ALIMENTAIRES			
Bouchers, Charcutiers.....	»	8	»
Boulangers, Pâtisseries, Vermicelliers, Meuniers.....	»	12	»
Cuisiniers, Confiseurs, Rôtisseurs.....	»	2	»
§ 6 OUVRIERS D'ATELIERS ET DE FABRIQUES			
Blanchisseurs, Repasseurs.....	»	1	»
Bonneters, Passementiers, Tullistes, Dentelliers, Gantiers, Fleuristes, Boutonniers, Peigniers.....	»	11	»
Brossiers, Vanniers, Chapeliers, Casquettiers.....	»	5	»
Cordonniers, Chaussouiers, Piqueurs, Claqueurs, Foleurs, Teinturiers, Dégraisseurs.....	»	1	»
Papetiers, Savonniers, Relieurs, Brocheurs, Découpeurs en cartons.....	»	1	»
Selliers, Bourrelliers, Tailleurs.....	»	34	»
Tanneurs, Tisseurs, Fileurs, Apprêteurs, Imprimeurs sur étoffes, Peigneurs.....	»	13	»
Typographes, Lithographes, Graveurs.....	»	1	»
§ 7 INDUSTRIES DU BATIMENT ET DU MOBILIER			
Bijoutiers, Argentiers, Doreurs, Ciseleurs, Emalleurs, Horlogers.....	»	8	»
Carriers, Mineurs, Briquetiers, Tuiliers, Chauffourniers, Charpentiers, Scieurs de long, Forgerons.....	»	15	»
Serruriers, Chauffeurs, Mécaniciens, Plombiers, Zingueurs, Tournours, Tréfileurs, Cloutiers.....	»	40	»
Taillandiers, Chaudronniers, Armuriers Maçons, Tailleurs de pierres, Paveurs, Plafonneurs, Fumistes.....	»	32	»
Menuisiers, Ebénistes, Tapissiers, Carrossiers, Layetiers, Bouchonniers.....	»	25	»
Peintres en bâtiments, en voitures, Vitriers, Vernisseurs, Couvreur.....	»	20	»
§ 8 PROFESSIONS AGRICOLES, JOURNALIERS, ETC.			
Bateliers, Mariniers, Pêcheurs, Bûcherons, Charbonniers, Résiniers, Cantonniers, Casseurs de pierres.....	»	7	»
Charretiers, Camionneurs, Cochers, Postillons, Rouliers, Palefreniers.....	»	21	»
Cultivateurs, Bergers, Fermiers, Jardiniers, Laboureurs, Vignerons.....	»	161	»
Domestiques, Vidangeurs, Fossoyeurs, Manœuvres, Terrassiers.....	»	245	»
§ 9 PROFESSIONS NOMADES			
Colporteurs, Marchands ambulants, Revendeurs, Rémoleurs, Étameurs, Ramoneurs, Saltimbanques.....	»	25	»
§§ 10, 11 et 12.			
Militaires et marins, Vagabonds, sans métiers ni professions.....	»	92	»
TOTAUX.....	»	848	»
EFFECTIF.....	»	848	»

**TABLEAU N° X. — Etat par catégorie pénale des récidivistes, d'après le nombre des condamnations antérieures entraînant la peine de la récidive. — Nombre des individus non légalement récidivistes qui, antérieurement, avaient subi des condamnations à un an et au-dessous, ou avaient été enfermés comme jeunes détenus dans des colonies ou quartiers d'éducation correctionnelle.**

AYANT SUBI DES CONDAMNATIONS ENTRAÎNANT LA PEINE DE LA RÉCIDIVE.						NOMBRE DES CONDAMNÉS QUI SANS SE TROUVER PLACÉS SOUS L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DES ARTICLES 57, 58 et 59 DU CODE PÉNAL CONCERNANT LA RÉCIDIVE.					
Une.	Deux.	Trois.	Quatre.	Plus de quatre.	TOTAL.	ont subi, antérieurement, des condamnations d'un an et au-dessous.			TOTAL des colonnes 7 à 9.	ont été détenus dans des établissements ou quartiers d'éduc. correct.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
109	76	78	41	31	335	91	54	27	172	42	549

**TABLEAU N° XI. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, d'après les parts à eux attribuées sur le produit de leur travail, suivant la catégorie pénale à laquelle ils appartiennent.**

CONDAMNÉS RECEVANT							TOTAL.
1/10	2/10	3/10	4/10	5/10	6/10		7
1	2	3	4	5	6		
124	175	549	»	»	»		848

**TABLEAU N° XII. — Répartition des détenus entrés pendant l'année 1880, sous le rapport de l'instruction.**

ÉTAT AU MOMENT DE L'ENTRÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT.						
Illettrés.	Sachant lire.	Sachant lire et écrire.	Sachant lire, écrire et calculer.	Possédant l'instruction primaire complète.	Possédant une instruction supérieure à l'enseignement primaire.	TOTAL.
1	2	3	4	5	6	7
250	2	567	3	15	11	848

TABLEAU N° XIII. — Renseignements relatifs aux

Remise entière du restant de la peine	COMMUTATION				RÉDUCTION SUR LA PEINE.			
	des travaux forcés à perpétuité en déportation simple.	des travaux forcés en réclusion.	des travaux forcés en emprisonnement.	TOTAL.	de moins d'un an.	d'un an à trois ans.	de trois à quatre ans.	de cinq ans et plus.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	»	14	3	17	»	»	»	5

TABLEAU N° XIV. — Renseignements

CATÉGORIES PÉNALES	PEINES PRONONCÉES PAR LES TRIBUNAUX PENDANT LA CAPTIVITÉ					NATURE DES INFRACTIONS.												
	Mort.	Travaux forcés.	Réclusion.	Emprisonnement.	Total des colonnes 2 à 5.	VOIES DE FAIT												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Travaux forcés.....	»	»	»	»	»	3	»	»	63	9	12	403	9	61	5	12	82	639
TOTAUX.....	»	»	»	»	»	3	»	»	63	9	12	403	9	61	5	12	82	639
TOTAUX GÉNÉRAUX..	»	»	»	»	»	3	»	»	63	9	12	403	9	61	5	12	82	639

grâces, commutations de peine et récompenses.

TOTAL.	TOTAL DES REMISES, COMMUTATIONS ET RÉDUCTIONS DE PEINE.			RÉCOMPENSES.			NOMBRE des condamnés récompensés
	sur la proposition de l'administration.	sur la demande des condamnés ou de leur famille.	TOTAL.	Dixièmes supplémentaires	Virements permanents.	TOTAL.	
10	11	12	13	14	15	16	17
5	»	23	23	»	»	»	»

sur l'état disciplinaire.

PUNITIONS PRONONCÉES PAR LA JUSTICE DISCIPLINAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT.													NOMBRE DE CONDAMNÉS PUNIS.				ÉVASIONS.		
Cellule.	Salle de discipline.	Pain sec.	Autres privations alimentaires.	Réduction de dixièmes.	Amenes.	Autres punitions.	Total des colonnes 19 à 26.	Une fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois et plus.	Journées de cellule par punition disciplinaire.	Journées de salle de discipline.	Journées de cellule dans les quartiers d'isolement	Journées de privations alimentaires	ÉVASIONS.			
20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	Rentrées.	Evadés repris pendant l'année.	Evadés non repris au 31 décembre.	
177	»	195	199	»	24	12	607	27	63	57	41	918 1035 % des journées de déten- tion 5 j. 486 de durée moyenne	»	»	1,312 1479 % des journées de déten- tion 2 j. 297 de durée moyenne	1	»	»	
177	»	195	199	»	24	12	607	27	63	57	41	918	»	»	1,312	1	»	»	
							607	188											



**TABEAU N° XVII. — Renseignements numériques sur les détenus aliénés ou épileptiques et les suicides.**

NOMBRE AU 31 DÉCEMBRE 1879.	CAS CONSTATÉS PENDANT L'ANNÉE 1880		TOTAL.		SORTIES.		AU 31 DÉCEMBRE 1880.		NOMBRE DE SUICIDES				Nombre des individus ayant tenté ou accompli des suicides qui avaient donné antérieu- rement des signes d'alié- nation mentale. 22	
	Aliénés épileptiques ou non	Épilep- tiques	Aliénés épilep- tiques	non aliénés.	Aliénés épilep- tiques	non aliénés.	Trans- férés dans des établis- sements hospita- liers. décédés	Trans- férés dans des établis- sements hospita- liers. décédés	par suspension ou strangu- lation.	par suspension ou strangu- lation.	par d'autres moyens.	par chute.		par d'autres moyens.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
»	1	»	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	»	»

**TABEAU N° XVIII. — Industries exploitées. — Nombre de journées de travail. — Nombre moyen des travailleurs pendant l'année. — Nombre des travailleurs au 31 décembre 1880. — Produit de la main-d'œuvre. — Produit par journée de travail.**

NOMENCLATURE des INDUSTRIES EXPLOITÉES.	JOURNÉES de travail.	NOMBRE MOYEN DES TRAVAILLEURS PENDANT L'ANNÉE			NOMBRE DES TRAVAILLEURS au 31 décembre 1880			Produit net.	Gratifica- tions.	TOTAL des colonnes 9 et 10.	PRODUITS PAR JOURNÉES DE TRAVAIL		
		Ouvriers.	apprentis.	total.	Ouvriers.	apprentis.	total.				d'après les tarifs.	gratifications.	total.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Efilochage de cordes ..	33,713	109	»	109	182	»	182	3,942 29	163 73	4,106 04	0,11 69	0,00 48	0,12 17
Filage d'étoupes.....	1,091	3	»	3	»	»	»	433 49	27 55	461 04	0,39 73	0,00 25	0,39 73
Menuiserie.....	1,370	4	»	4	12	»	12	1,340 »	93 50	1,433 50	0,97 81	0,00 68	1,04 63
Sacs en papier.....	13,698	44	»	44	36	»	36	4,119 38	271 80	4,391 18	0,30 07	0,00 19	0,32 05
Tailleurs.....	3,914	13	»	13	19	»	19	2,309 50	44 35	2,353 85	0,59 »	0,00 11	0,60 13
Vannerie.....	» »	»	»	»	»	»	»	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Service intérieur éco- nomique.....	10,899	35	»	35	29	»	29	9,041 65	80 10	9,121 75	0,82 95	0,00 73	0,82 96
TOTAUX.....	64,685	208	»	208	278	»	278	31,186 31	681 05	21,867 36	0,32 73	0 01 05	0 33 80

**TABLEAU N° XIX. — Répartition des produits**

DÉSIGNATION de L'ÉTABLISSEMENTS	AUX DÉTENUS					MOYENNE DU PÉCULE PAR JOURNÉE.	
	PÉCULE.	A ajouter pour gratifications et bonis.	A déduire pour dégâts, malfaçons et punitions.	TOTAL NET DU PÉCULE		de détention.	de travail.
				Réserve.	Disponible.		
1	2	3	4	5	6	7	8
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Saint-Martin-de-Ré....	5,304 59	681 05	32 65	» »	5,949 99	0 0671	0 0919

**de la main-d'œuvre pendant l'année 1880.**

AUX ENTREPRENEURS			AU TRÉSOR					RECETTES pour ORDRE.	
Portion à eux attribuée par leur marché.	Moyenne des dixièmes concedés par journée de détention.	Retenues ou indemnités à leur profit.	Portion restant à la disposition du gouver- nement.	Moyenne des dixièmes non concedés par journée de détention.	Cinquième pour frais d'atelier.	Retenues, amendes, punitions.	Totaux des recettes du Trésor.		
									9
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
15,884 72	0,179	8 25	» »	» »	» »	24 40	24 40	» »	

**TABLEAU N° XX. — Dépenses des condamnés sur le pro**

DÉPENSES A LA CANTINE.				Secours aux familles.	Restitutions.	Dépenses accidentelles, ports de lettres, etc.	Dépenses exceptionnelles.	TOTAL GÉNÉRAL des dépenses (colonnes 1, 5, 6, 7 et 8).
Pain.	Autres aliments.	Objets d'habillement et autres dépenses.	TOTAL.					
1	2	3	4	5	6	7	8	9
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
711 43	6,120 94	4,412 58	11,244 65	678 72	60 40	513 95	» »	12,497 72

**duit de leur travail et les fonds déposés à leur profit.**

DÉPENSES PAR JOURNÉE DE DÉTENTION				ÉVALUATION DES VIVRES SUPPLÉMENTAIRES DONNÉS GRATUITEMENT.					
Pain et autres aliments.	Objets d'habillement et dépenses acciden- telles.	Autres dépenses.	TOTAL.	PAR L'ADMINISTRATION.		PAR ES FABRICANTS.		Total des colonnes 14 à 17	Par journée de détention
				Pain.	Autres aliments et boissons.	Pain.	Autres aliments et boissons.		
10	11	12	13	14	15	16	17	18	19
fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
0,07 70	0,05 55	0,00 83	0,14 08	328 48	» »	» »	» »	28 48	0 0030



**TABLEAU N° XXI. — Répartition des journées de détention suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

JOURNÉES DE TRAVAIL.		Journées de chômage faute de travail.	Journées de condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	JOURNÉES DE REPOS.				Journées de maladie.	JOURNÉES DE CELLULE		Journées de salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants, libérés.	Jours fériés	Par prescription médicale.	Expectative d'embarquement.		à l'isolement, sans travail.	par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
64,683	»	»	»	411	6,548	314	14,303	1,483	»	918	»	88,662

**TABLEAU N° XXII. — Répartition de la population au 31 décembre 1880 suivant l'état d'occupation, de chômage, de repos, de maladie et de punition.**

TRAVAILLANT		Au chômage faute de travail.	Condamnés à la déportation ou à la détention n'ayant pas accepté le travail.	AU REPOS			A l'infirmerie	EN CELLULE		A la salle de discipline.	Total.
en commun.	à l'isolement.			Infirmes, vieillards, arrivants, et libérés.	Par prescription médicale.	Par suite de mauvais temps ou de réparations à l'outillage.		A l'isolement, sans travail.	Par punition disciplinaire.		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
278	»	»	»	»	»	»	4	2	»	»	284

## VI.

### COMPTE DES DÉPENSES

(EXERCICE 1880.)

#### RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Nos des tableaux.

- I. — Dépenses du service des transfèremens.
- II. — Id. des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, de la maison de détention et du dépôt de forçats.
- III. — Id. des établissements de jeunes détenus, publics.
- III bis. Id. — — — privés.
- IV. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté.
- V. — Personnel des maisons centrales, des pénitenciers agricoles, du dépôt de forçats et des établissements publics de jeunes détenus. — Renseignements divers.
- VI. — Id. des maisons d'arrêt, de justice et de correction, chambres et dépôts de sûreté. — Renseignements divers.